



## bien immobilier non déclaré sur succession

Par **emeline91**, le **19/03/2013** à **11:44**

Bonjour,

La succession de mon papa est en cours. Nous sommes 3 enfants. Le notaire nous a adressé des papiers nous demandant à mes frères et soeurs et moi-même d'indiquer s'il y avait eu des donations en argent, en immobiliers de son vivant. Nous avons eu une donation en argent chacun et chacun l'a mentionnée. Par contre ma soeur qui a eu une donation en 1998 d'un appartement ne l'a pas mentionnée..... j'étais au courant et mon père à l'époque m'avait donc favorisé en assurance vie. Sur son testament figure qu'il révoque toutes dispositions antérieures et concernant les assurances vie, il les partage en parts égales entre nous 3 ! alors moi je me sens laissée....

Alors je voulais savoir quels étaient mes recours, s'il faut "balancer"....

merci de m'éclairer